



| AGIR POUR LE LOGEMENT |

Paris, le 13 octobre 2017

LA FNAIM ACCUEILLE SON NOUVEAU PRÉSIDENT

Le nouveau Président de la FNAIM Jean-Marc TORROLLION vient d'être élu à l'occasion des Journées Fédérales à Dijon les 12 et 13 octobre 2017.

La vision d'une FNAIM ouverte, offensive et exigeante



Jean-Marc TORROLLION prendra la suite du président sortant Jean-François BUET, le 1^{er} janvier 2018. Cette nouvelle présidence sera non sans impact sur la FNAIM, puisque le nouvel élu a déjà émis la volonté de « bâtir la Fédération de l'avenir ». Une Fédération plus ouverte, offensive et toujours plus exigeante dès son investiture l'année prochaine.

Diplômé d'une maîtrise de droit notarial et de l'ICH, Jean-Marc TORROLLION est agent immobilier à Grenoble depuis 1987. Investi dans la vie syndicale depuis 27 ans, il adhère d'abord à la Chambre FNAIM Isère, puis devient Président de la Chambre de 2004 à 2009. Il poursuit son parcours en devenant Président Régional de la FNAIM Rhône-Alpes de 2009 à 2012, avant d'être nommé Président Délégué de la Fédération en 2013.

Jean-Marc TORROLLION l'emporte avec 58,40% des voix

Pour obtenir ce score, le scrutin a rassemblé les grands électeurs, qui eux seuls étaient habilités à désigner leur nouveau président. Parmi eux, les Présidents et Délégués des Chambres départementales et Régions FNAIM, les Présidents des Commissions statutaires et métiers, les membres du Conseil d'administration et les Past-Présidents, réunis en Assemblée générale à Dijon.

Une double transition

Jean-François Buet arrivant au terme de son mandat de cinq ans non renouvelable, respecte pleinement la réforme mise en place par lui et votée en 2012. Cette dernière a consisté à remplacer les deux mandats de quatre ans renouvelables par un seul et unique mandat de cinq ans.

Toutefois, dans un souci de stabilité de l'organisation jusqu'au 31 décembre 2017, le président sortant Jean-François BUET continuera de diriger la Fédération et de la représenter. Dans le même temps, il aidera son successeur à prendre possession de ses nouvelles fonctions.



Contact Presse

Galivel & Associés - Carol Galivel - 01 41 05 02 0221-23, rue Klock – 92110 Clichy - Fax : 01 41 05 02 03 - galivel@galivel.com - <http://www.galivel.com>

A propos de la FNAIM

La Fédération Nationale de l'Immobilier (FNAIM) est la première organisation syndicale des professionnels de l'immobilier en France. Ses adhérents exercent tous les métiers de la transaction, de la gestion, de la location, de l'expertise, du diagnostic, etc. Créée en 1946, elle est présente sur l'ensemble du territoire par son maillage de Chambres départementales et régionales.

La FNAIM accompagne au quotidien ses adhérents dans l'exercice de leurs activités. Elle leur dispense les formations, initiales et continues, qui différencient les professionnels FNAIM par leurs compétences et la qualité de services offerts aux particuliers. Elle veille au respect, par chacun de ses membres, de son Code d'Éthique et de Déontologie, garant de la protection des droits du consommateur.

Par sa représentativité, sa connaissance des marchés immobiliers, ses compétences juridiques et techniques, la FNAIM est un interlocuteur reconnu par les Pouvoirs Publics pour l'élaboration des politiques et des législations relatives au logement. Les statistiques qu'elle établit à partir des données recueillies auprès de ses adhérents et qu'elle diffuse gratuitement permettent de suivre au plus près l'évolution des marchés du logement en France. A la fois référence et partenaire, la Fédération veut faire partager une vision positive, équilibrée et sociale de l'immobilier. La FNAIM fait partie du Conseil National de la Transaction et de la gestion immobilières (CNTGI).



Contact Presse

Galivel & Associés - Carol Galivel - 01 41 05 02 02

21-23, rue Klock – 92110 Clichy - Fax : 01 41 05 02 03 - galivel@galivel.com - <http://www.galivel.com>